

Direction des relations institutionnelles et de la coordination
Bureau de la Vie Institutionnelle

**ARRÊTÉ PORTANT DESIGNATION DU SECRETAIRE ET DU SECRETAIRE SUPPLEANT DE LA
SECTION DISCIPLINAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE COMPETENTE A L'EGARD DES
ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET DES ENSEIGNANTS**

LE PRESIDENT DE SORBONNE UNIVERSITE

- Vu le Code de l'éducation, notamment les articles R. 712-13 et suivants ;

ARRETE

Article 1 :

Madame Zira SEMSOUM et Monsieur Thomas PICHONNIER sont nommés respectivement secrétaire et secrétaire suppléant de la section disciplinaire du conseil académique compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et des enseignants.

Article 2 :

La Directrice Générale des Services de l'Université est chargée de l'exécution du présent arrêté publié sur le site de Sorbonne Université.

Fait à Paris, le 1^{er} février 2018

Le Président de Sorbonne Université,

Jean CHAMBAZ

